

Le cadre de vie



Une ville durable,
une ville agréable

POUR VOUS CONVAINCRE

Nous sommes les premiers acteurs de notre cadre de vie.

Nous exprimons de nombreuses préoccupations quant à notre environnement mais nos actions ne suivent pas toujours notre discours : pour faire vivre les commerces de proximité, il faut y faire ses courses ; pour éviter les pics de pollution, il faut laisser plus souvent sa voiture au garage ; pour exprimer son opinion, il faut participer aux réunions d'informations ou de concertation, voter...

Ce sont nos qualités d'éco-citoyens qui définissent et construisent notre cadre de vie.

Participation citoyenne

Le Grand Lyon met en oeuvre un grand nombre de projets ayant un impact sur le cadre de vie. Afin de les adapter au mieux aux besoins et attentes des citoyens, de plus en plus de projets font l'objet de démarches de concertation dans lesquels chaque citoyen concerné est invité à participer.

Pour connaître les procédures de concertation en cours : www.grandlyon/concertation-sur-projets.1374.0.html

♥♥♥ : apprenez à vivre avec votre voisinage en évitant de faire du bruit, en respectant les espaces communs et en participant à leur entretien, en ne laissant pas de déchets dans la rue ou le jardin public. La rue est à tout le monde ! Nettoyer le trottoir derrière son chien, stationner correctement sans gêner la circulation, respecter les places handicapées et les voies cyclables... Autant d'attentions qui participent à une bonne cohabitation.

♥♥♥ : encouragez la vie de quartier, en rendant visite plus souvent aux commerçants près de chez vous, en participant aux projets collectifs (fête des voisins, nettoyage de la nature, semaine sans voiture...), en rendant service aux voisins et aux personnes en difficulté...



“ Et **VOUS**,
que faites-vous pour votre
cadre de vie ? “

Des initiatives se développent pour mettre en relation directe les producteurs et les consommateurs :

Des paniers bio

Alter Conso : 12 rue Louis Michoy 69120 VAULX EN VELIN
Tél. 04 72 04 43 02 - www.alter-conso.org - alterconso@yahoo.fr

Les Paniers de Martin : 8 place Colbert 69001 LYON
Tél. 06 31 69 25 59) www.lespaniersdemartin.com
contact@lespaniersdemartin.com

Des points de vente collectifs

La Croisée des Fermes : 104 place de la Mairie 69360 SOLAIZE
Tél. 04 78 02 88 42

La Ferme Lyonnaise : 26 bis av. Edouard Millaud 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 44 63 36

Marchés des producteurs fermiers

Place Carnot – 16 h à 19 h tous les mercredis ou
La Gravière, à Sainte-Foy-Lès-Lyon – 16 h à 19 h tous les vendredis

De nombreux producteurs en vente directe, à la ferme... il y en a sûrement un près de chez vous !

Les résultats de l'observatoire du Grand Lyon

de l'environnement et du développement durable

Nous

70 % d'entre nous ont accès à pied, à au moins un espace public de loisir et de détente, au sein du Grand Lyon.

Pourtant, nous sommes de plus en plus demandeurs d'espaces verts, de parcs et jardins publics, du fait de l'urbanisation croissante. Pour 30 % des personnes interrogées, c'est même un critère essentiel pour une bonne qualité de vie.

Pour 45 % de citoyens, les services et commerces de proximité arrivent en tête des critères de qualité de vie, notamment pour les habitants de la ville centre et pour les personnes âgées. Lieux de vie et d'échanges, ces commerces jouent un rôle d'animation important dans nos quartiers.

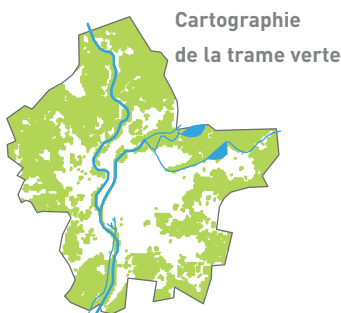
“ Ce que le Grand Lyon et ses partenaires entreprennent ”

- Développer les projets nature en partenariat avec les communes et le Département, pour agir plus efficacement sur la planification et la connaissance des milieux, leur protection, leur gestion, leur mise en valeur et leur ouverture au public.
- Poursuivre le suivi de la trame verte, au gré des campagnes de photographies aériennes et la développer en réduisant les trous par la réhabilitation des points noirs et par la mise en place d'une politique de préservation des sites écologiques urbains
- Maintenir l'activité agricole dans les endroits où elle existe et la mettre au service des exigences environnementales et sociales, d'éducation et de loisirs...
- Limiter strictement les autorisations de création de centre commerciaux en périphérie et soutenir le développement de commerces en centre ville.

Le Grand Lyon

LES MODES D'OCCUPATION DU SOL

Le territoire du Grand Lyon, avec 60 % de sa surface occupée par des espaces artificialisés ou des espaces verts aménagés est fortement urbanisé (7 fois plus que la moyenne nationale ou rhônalpine). Ceci ne doit pas faire oublier que les espaces naturels et agricoles représentent une superficie non négligeable. Ces espaces sont fragiles, parce que soumis à la pression foncière. Ils participent à l'équilibre et à l'attractivité du territoire ou encore à notre cadre de vie. (cf carte)



Cartographie de la trame verte

Le réseau continu d'espaces à dominante végétale, non ou faiblement bâtis, constitue ce que nous appelons **la trame verte**. Elle borde l'agglomération et se prolonge jusqu'au cœur de la ville.

Les espaces agricoles représentent près de 20 % du territoire.

Si l'activité agricole a logiquement disparue des communes les plus denses, elle est encore fortement présente dans le nord-est et le sud-est lyonnais.

Les espaces naturels occupent 14 % de la surface globale du Grand Lyon. On constate un fort déséquilibre et une forte carence de ce type d'espaces à l'est et au sud est. Le suivi cartographique de la trame verte permettra de mesurer le niveau de pression foncière et l'efficacité de la préservation des espaces naturels et agricoles.

L'ACCES AUX COMMERCES ALIMENTAIRES DE PROXIMITE

Le Grand Lyon a mis en place depuis 1994 une politique innovante de renforcement commercial de proximité, notamment alimentaire avec pour objectif de rapprocher le commerce de l'utilisateur. Ainsi 77 % de la population située dans des communes avec une densité de plus 5000 hab/km², a accès à pied à au moins un commerce alimentaire, alors que seulement 3 % de la population située dans des zones très peu denses y ont accès.

Le territoire du Grand Lyon compte 185 marchés, caractéristique forte du commerce lyonnais : l'emprise des marchés est dans le Grand Lyon très supérieur à la moyenne française.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous souhaitez organiser une fête des voisins ? Trouvez un voisin sympa avec qui lancer l'idée et renseignez-vous sur le site www.immeublesenfete.com
- Les agriculteurs ne sont pas les seuls responsables de la pollution des eaux de surfaces et de nappes souterraines. Les jardiniers amateurs y contribuent également. De nombreuses associations peuvent vous conseiller pour jardiner bio. www.terrevivante.org, www.jardinons.com, www.cuisine-sauvage.com, www.fcfn.org.
- 11 Projets Nature sont actuellement développés sur le Grand Lyon. Pour découvrir cette nature à deux pas de la ville, procurez-vous le Guide nature des sentiers du Grand Lyon.
- Le petit paumé des marchés (association pour le développement et la promotion des marchés).
- Pour tout renseignement complémentaire sur l'environnement et le développement durable vous pouvez contacter l'observatoire de l'environnement et du développement durable du Grand Lyon au 04 78 63 46 70.
- Pour plus de renseignements sur la stratégie de développement économique sur le Grand Lyon : www.entreprendre.grandlyon.com

aimons l'avenir



GRANDLYON
communauté urbaine

20 rue du Lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com